

PROVINCE DU BRABANT WALLON ARRONDISSEMENT DE NIVELLES VILLE DE WAVRE		Réf. Ville de Wavre: 25/03 pu1 Réf.. ARNE-DPA : 10020528/MLI.sgu Réf. TPLE - DATU: F0610/25112/PU3/2025.3/VF/sw
ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT ET DE L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON DU 04 JUILLET 2002 ARRÊTANT LA LISTE DES PROJETS SOUMIS À ÉTUDE D'INCIDENCES, DES INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CLASSÉES OU DES INSTALLATIONS OU DES ACTIVITÉS PRÉSENTANT UN RISQUE POUR LE SOL		

ENQUÊTE PUBLIQUE

Concerne la demande de **permis unique de classe 1, pour un projet de catégorie B**, introduite le 06 juin 2025 par la société **Colruyt Food Retail S.A., Chaussée d'Enghien, 196 à 1500 Hal** ayant pour objet le maintien en activité de l'hypermarché Colruyt Wavre et la régularisation d'un groupe de froid placé au droit du quai de déchargement dans un bien sis à Wavre, Avenue des Princes, 45, présentement cadastré Wavre, 2^e Division, Section G N° 161R6.

Le Collège communal porte à la connaissance de la population, la décision des fonctionnaires, technique et délégué, du Service publique de Wallonie en date du 05 février 2026, en vertu de laquelle la demande de permis unique susmentionnée, accompagne d'une étude d'incidences sur l'environnement :

- est complète et recevable ;
- est soumise à enquête publique sur l'entité de Wavre, commune de dépôt.

Conformément aux dispositions du Décret du 11 mars 1999, relatif au permis d'environnement (art. 24 et 90) et du Titre III du Livre Ier du Code de l'environnement (art. D.29-1, D.29-7 à D.29.19 et R.41-6), le projet de classe 1, catégorie B est soumis à enquête publique, d'une durée de 30 jours.

Date d' AFFICHAGE de l'avis d'enquête	Date d' OUVERTURE de l'enquête	SEANCE DE CLÔTURE de l'enquête (lieu, date et heure)	Les observations écrites peuvent être adressées par voie électronique ou postale au
18/02/2026	05/03/2026	Administration communale Pôle Cadre de Vie-Service urbanisme place des Carmes, 8 à 1300 Wavre 03/04/2026 de 9h00 à 11h45	Collège communal place de l'Hôtel de Ville 1 1300 Wavre pe_pic@wavre.be

Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement, peut être consulté à l'administration communale **SUR RENDEZ-VOUS** du 05 mars au 03 avril 2026 inclus, chaque jour ouvrable, du mardi au vendredi, de 9h à 12h00 ainsi que les mardis de 16h à 20h.

Le cas échéant, **cette demande de rendez-vous est à formuler au minimum 24h** à l'avance par mail via l'adresse pe_pic@wavre.be ou par téléphone via le 010/ 23 03 77, chaque mardi, mercredi et vendredi ouvrables de 9h00 à 12h00. A défaut les permanences prévues en soirée pourraient être supprimées.

Tout intéressé peut formuler ses **observations écrites ou orales** auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, **jusqu'à la clôture de l'enquête**. **A peine de nullité**, les réclamations et observations écrites devront comporter, de manière lisible, les coordonnées du signataire. Les réclamations et observations verbales sont recueillies **sur rendez-vous** par le conseiller en environnement.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

du demandeur	du conseiller en environnement	du fonctionnaire technique	du fonctionnaire délégué
Colruyt Food Retail S.A. Chaussée d'Enghien, 196 1500Hal ☎ 02/363 55 45 Christophe.stroobant@colruytgroup.com	M. Pierre Lavendy Place des Carmes 8 1300 Wavre ☎ 010 23 0455 environnement@wavre.be	SPW ARnE- DPA Rue de l'Écluse, 22 6000 Charleroi ☎ 071 65 47 80	SPW TLPE-DATU Avenue Einstein 12-2 ^e ét. 1300 Wavre ☎ 010 23 11 89

Le Collège communal de Wavre est l'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis unique en cours.

A Wavre, le 18 février 2026

Par le Collège :
La Directrice générale,

Christine GODECHOUL

Le Bourgmestre,

Benoît THOREAU